

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 378

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

**Dimanche 12 juin 2011
Dimanche de Pentecôte**

L'Eglise (conciliaire) telle qu'elle est en France.

On se souvient du combat qu'a mené M. l'abbé Francis Michel (curé de Thiberville), soutenu par toute sa paroisse, municipalité en tête, contre, Mgr Nourrichard, le tristement célèbre évêque de son diocèse. Combat, malheureusement perdu malgré toutes les démarches qui furent entreprises par le courageux curé et ses soutiens. Il fut donc chassé de sa paroisse.

Pourtant l'abbé Michel avait « joué le jeu » conciliaire ! Il avait même réussi à faire cohabiter pacifiquement dans sa paroisse la « messe » nouvelle et la messe traditionnelle ! Mais il avait une fâcheuse préférence pour l'ancienne et il ne manquait pas de l'entourer de diverses festivités d'un autre âge : processions, congrégations... Son église était pleine, les enfants étaient très nombreux à participer à son catéchisme... et, de surcroît, il était populaire !

Depuis c'est la nouvelle « équipe sacerdotale », nommée par Mgr Nourrichard, qui a pris possession de l'église et qui n'a pas tardé à faire le ménage qui s'imposait ! On a commencé par mettre les lieux en conformité avec les prescriptions « suggérées » par le concile. Une petite table de cuisine a remplacé l'autel (la messe nouvelle n'étant qu'un casse-croûte, c'est évidemment plus pratique). Regardez l'annexe jointe : vous pourrez voir l'église avant... et après !... Il n'est nul besoin de commentaire.

L'entreprise de démolition « *Nourrichard and co* » se montra d'une efficacité remarquable ! En quelques semaines, l'église se vida, les enfants furent retirés du catéchisme. En réalité, la messe traditionnelle qui était célébrée le dimanche à 17h00, ne fut pas supprimée du jour au lendemain. Mais elle fut célébrée par un prêtre totalement étranger à ce rite. Celle du 6 mars fut enregistrée sur vidéo... Le site « *Summorum Pontificum Observatus* » la relate en ces termes :

« A Thiberville, une messe selon la forme extraordinaire était célébrée le dimanche à 17h00. La vidéo montre comment elle fut célébrée le dimanche 6 mars. Le pauvre prêtre a l'air complètement perdu et n'a pas l'air de connaître cette liturgie. La question qui se pose est de savoir à quoi joue l'évêque en demandant à ce prêtre de célébrer cette liturgie dont il semble tout ignorer. L'église est quasiment vide, les lectures faites par des laïcs, le mélange des rites démontrent, une fois de plus la grande pitié du diocèse d'Evreux et de l'Eglise de France. »

« A quoi joue l'évêque » ? Mais... il ne joue pas ! Il fait consciencieusement son boulot ! Il détruit ! « *L'Institut Louis XVII* » (Boîte Postale 90968 – 75829 – Paris Cedex 17) analyse parfaitement la situation : « *Les images parlent d'elles-mêmes. Si le prêtre n'avait pas annoncé en début de messe qu'il célébrait la forme extraordinaire du rite romain (je n'aime pas du tout la formule !) personne n'aurait pu le deviner : nouvelles lectures, mauvaises orientations, couleur des ornements sans rapport avec le temps liturgique, lectures faites par les fidèles et, surtout, prêtre totalement perdu, ne sachant pas quoi faire ni quand le faire. Et, pour finir, le pauvre homme, incapable d'arriver au bout de sa tentative pitoyable, vire au Paul VI en cours de célébration. Triste gâchis qui décourage forcément les fidèles. Et Mgr Nourrichard de déclarer la **suppression de cette messe traditionnelle** qui pourra, le cas échéant, recommencer... quand un groupe stable de fidèles en aura fait la demande » ...*

On peut difficilement faire preuve de plus de mauvaise foi !... En tout cas, cet épisode est plein d'enseignements !

Tout d'abord on note que Mgr Nourrichard dit qu'il pourrait reconsidérer sa position si « *un groupe stable de fidèles* » en faisait la demande... « *le cas échéant* » !... On se frotte les yeux ! Car ce « *groupe stable* » ... il existait !... Il existait depuis plus de quinze ans ! Et il était florissant ! ... Tellement florissant que le détruire fut même la première préoccupation de l'évêque !

Ensuite, il est difficile de croire que cet épisode lamentable ne soit pas parvenu aux oreilles de Mgr Vingt-Trois, président de la conférence épiscopale de France. La publicité qui lui a été faite l'a forcément atteint ... Celui-ci a-t'il réagi ? S'il l'a fait dans quel sens l'a-t'il fait ? A-t'il approuvé ou condamné ? Son silence le condamne ! « *Qui tacet consentire videtur* » (Boniface VIII) maxime latine qui se traduit par « *qui se tait semble consentir* ». L'adage populaire est plus direct : « *qui ne dit mot consent* » !

Enfin, la démonstration du désordre qui règne au sein de l'Eglise conciliaire est, de nouveau, administrée par le constat qui est fait de ce gâchis ! Le texte de Benoît XVI réhabilitant, si peu que ce soit, la messe traditionnelle est laissé à l'application des évêques, pratiquement tous imprégnés des tripatouillages conciliaires ! C'est ainsi qu'une paroisse comme celle de Thiberville, dont le curé appliquait à la lettre le « *Motu proprio* » (coexistence des deux rites) est combattue et considérée comme hors de la communion ecclésiale !... Et certains d'entre nous voudraient tenter l'expérience ...

« Ah ! Que la France est belle ! »

Tel était le titre d'une chanson qui connut un grand succès dès qu'elle fut entonnée la première fois, en 1941 ! La France venait de perdre la guerre. En 1940, le Maréchal Pétain avait été appelé, **à 84 ans**, au chevet de notre patrie, rendue exsangue par l'incurie des politiciens au pouvoir, issus du « *front populaire* » pour la plupart. Les Français voulaient encore croire au miracle. Et ils chantaient : « *Ah que la France est belle, avec ses champs, ses bois, ses vallons, ses clochers (...)* Et comme on se sent fier d'être un de ses enfants ! » Soixante-dix ans plus tard peut-on encore le chanter ?...

Le Sénat a adopté, le 31 mai, la résolution n° 127 instituant une « *journée nationale de la laïcité, garante de la cohésion républicaine, fixée au 9 décembre* » (<http://www.senat.fr/leg/tas10-127.html>) Notez bien le jour retenu : lendemain de la fête de l'Immaculée Conception. A Paris, le maire Bertrand Delanoë trouve « *normal qu'on supprime deux fêtes chrétiennes pour leur substituer une fête juive et une fête musulmane* » ... et il évoque l'Ascension et la Pentecôte... au hasard ! ...Après DSK, après Frédéric Mitterrand (qu'on a oublié un peu vite), après Georges Tron (qui se dit innocent) et après tout ce qui échappe encore aux révélations qu'on ignore, on n'est désormais certain que d'un fait... la France n'est plus belle à voir ! Comment « *se sentir encore fier d'être un de ses enfants* » !

Quand Bertrand Delanoë trouve normal de remplacer les fêtes chrétiennes !...

Dans son livre « *De l'audace* » (Robert Laffont) Bertrand Delanoë écrit : « *Le catholicisme m'a profondément marqué. Jusqu'à l'âge de quatorze ans j'ai été croyant pratiquant : « Petit Chanteur à la Croix de Bois » ! Mais aujourd'hui il se déclare « agnostique » et reconnaît avoir été franc-maçon, assumant clairement son homosexualité ! Le décor est planté. Son parcours intellectuel l'a sans doute amené à découvrir le lien (virtuel pour le moment) qui existe entre l'Islam et le Judaïsme, raison pour laquelle il valorise les deux croyances à la fois. Car nous savons – ou devrions savoir – que le triomphe du Judaïsme passe par un travail de sape préliminaire... abandonné à l'Islam. Or, celui-ci avance très vite en besogne. Dans l'ouvrage « *Le paradoxe de Roubaix* » (Plon – 1996) on peut découvrir cette citation de Mohamed Sabaoui, musulman d'origine algérienne, mais né en France – et donc légalement « Français ». Ce Mohamed était, en 1996, en troisième année de sociologie à l'Université de Lille. Il ébauche ce que sera notre avenir :*

« *La minorité chrétienne aura le statut de dhimmi. Ce sera une catégorie à part qui pourra racheter ses libertés par un impôt spécial. En outre, nous ferons ce qu'il faut pour les amener par la persuasion dans notre giron... Actuellement, à l'Université de Lille, nous mettons sur pied des brigades de la foi chargées de « convertir » les Roubaisiens récalcitrants, Chrétiens ou Juifs, pour les faire rentrer dans notre religion, car c'est Dieu qui le veut !... Ceux qui refuseront de se convertir malgré nos efforts seront traités comme il se doit. Nous n'avons pas les contraintes de l'obligation chrétienne de porter assistance à la veuve, à l'orphelin, aux faibles et handicapés. Nous pouvons et nous devons, au contraire, les écraser s'ils constituent un obstacle, surtout si ce sont des infidèles. »*

C'est ainsi que Roubaix est devenue la première ville de France à majorité musulmane selon un processus bien rôdé. D'abord ils s'installent pacifiquement, font venir leur famille, ont de nombreux enfants, minent le pays économiquement par les allocations et autres prébendes qui leur sont généreusement accordées, logements sociaux, centres de loisirs subventionnés en banlieue, aménagements administratifs intolérables dans un état qui se veut « laïc » - horaires spéciaux pour les musulmans dans les piscines, viande halal dans les cantines, terrains cédés par les mairies pour une bouchée de pain afin d'y construire leurs mosquées etc... Puis, lorsqu'ils estiment que leur nombre est suffisant, ils prennent le dessus... comme au Kosovo. Voilà ce qui nous attend si Dieu ne nous vient pas en aide. Et si nous ne lui demandons pas de nous l'accorder par de ferventes prières !

Il n'y aura pas de « Courrier » la semaine prochaine.